

Chers parents,

Dans le cadre du déconfinement progressif, un plus grand nombre d'enfants est amené à fréquenter la collectivité scolaire (reprise partielle des cours ou garderie organisée)

Nous vous communiquons deux informations importantes à propos de la fréquentation scolaire :

- Les enfants porteurs d'un symptôme compatible avec une possible infection par le covid-19 ne sont pas autorisés à fréquenter l'école/la garderie scolaire. Le fait d'avoir un symptôme ne signifie pas que votre enfant soit infecté par le coronavirus mais qu'il devrait être testé pour s'assurer qu'il ne le soit pas. Selon la procédure établie par l'AVIQ et la COCOM, les symptômes incompatibles avec la fréquentation scolaire sont les suivants :
  - o l'un des symptômes suivants d'une infection virale aiguë : toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente;
  - o une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergies...).
- A. Si votre enfant présente un de ces symptômes à domicile : il ne peut pas fréquenter l'école, nous vous invitons à prendre contact avec votre médecin traitant, si vous habitez la région de Bruxelles-Capitale et que vous n'avez pas de médecin traitant, vous pouvez contacter le numéro 1710.
- B. Si votre enfant présente un de ces symptômes lors de son temps de présence à l'école :
  - ➔ votre enfant sera pris en charge par un membre de l'équipe enseignante et mis à l'écart du groupe et attendra votre arrivée sous sa surveillance.
  - ➔ vous serez invité à venir le chercher dans les plus brefs délais et à contacter votre médecin traitant par téléphone. Celui-ci vous donnera les informations pour la réalisation d'un test, si nécessaire. Votre enfant pourra réintégrer l'école uniquement après accord du médecin consulté.

**Siège Social** : Avenue Jean & Pierre Carsoel, 2 -1180 Uccle    N° entreprise : 0433 409 460    Tel : 02/374.46.90

**Antenne d'Uccle** : Avenue Jean & Pierre Carsoel, 2 -1180 Bruxelles

Tel : 02 /374.75.05    Fax : 02/374.70.72

**Antenne de Watermael-Boitsfort** : Avenue Alfred Solvay, 2A - 1170 Bruxelles

Tel : 02/672.18.66    Fax : 02/660.27.03

**Antenne de Bruxelles-Molenbeek** : Rue de Dinant, 39 – 1000 Bruxelles

Tel : 02/512.45.07    Fax : 02/514.40.57

**Antenne de Jette** : Place Cardinal Mercier, 2 – 1090

Tel : 02/426.89.71    Fax :02/426.64.37

- Certains enfants sont plus susceptibles de développer une forme sévère de Covid-19, et ne doivent pas fréquenter la collectivité dans cette première phase de déconfinement. Si votre enfant présente une maladie chronique grave ou est sous traitement, vous êtes invité à consulter votre médecin traitant (spécialiste ou généraliste) pour déterminer s'il peut ou non fréquenter la collectivité.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres,

L'équipe du PSE Libre de Bruxelles Capitale

**Siège Social** : Avenue Jean & Pierre Carsoel, 2 -1180 Uccle    N° entreprise : 0433 409 460    Tel : 02/374.46.90

**Antenne d'Uccle** : Avenue Jean & Pierre Carsoel, 2 -1180 Bruxelles

Tel : 02 /374.75.05    Fax : 02/374.70.72

**Antenne de Watermael-Boitsfort** : Avenue Alfred Solvay, 2A - 1170 Bruxelles

Tel : 02/672.18.66    Fax : 02/660.27.03

**Antenne de Bruxelles-Molenbeek** : Rue de Dinant, 39 – 1000 Bruxelles

Tel : 02/512.45.07    Fax : 02/514.40.57

**Antenne de Jette** : Place Cardinal Mercier, 2 – 1090

Tel : 02/426.89.71    Fax :02/426.64.37